

drid, fut gratifié du portrait de S. M. enrichi de diamans pour la valeur de douze mille écus.

ARTICLE V.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE depuis le mois dernier.

I. **S**ur la position que le Maréchal de Maillebois a fait prendre entre *Vence & Cagnes en Provence* aux troupes du Roi qui ont agi sous les ordres en *Italie*, on se persuade à la Cour qu'elles sont en état de couvrir le reste de cette Province, & de s'opposer à leurs ennemis de quelque côté qu'ils voulussent se porter. On n'y croit pas moins que si ceux-ci exécutoient le passage du *Var*, pour chercher à pénétrer du côté de *Vence*, ils ne pourroient le faire, à cause de la situation du Pays, qu'en exposant leur flanc droit à être attaqué; d'où il résulteroit, dit-on, que leurs troupes se trouveroient entre l'Armée réunie & la Ville d'*Antibes*, sans pouvoir aisément se dégager: Et de ces considérations, jointes aux mesures qui ont été prises pour la défense de la frontière, on passe à l'espérance qu'on aura le tems de faire arriver au Maréchal de Maillebois les renforts qui sont en marche sans s'arrêter nulle part, & que la Cour a ordonné de doubler. Elle a ordonné aussi qu'on augmentât de deux Forts les Fortifications de *Toulon*, dont le Port est menacé par les Anglois. Si l'on dit juste, les arrangemens sont pris pour faire monter à 70. mille hommes l'Armée qu'on renforce en *Provence*, & le commandement en est destiné au Maréchal Duc de Belle-Isle.

II. Les côtes de *Bretagne* qui ont déjà éprouvé l'effet